

CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

Date création : 17/02/2017
Forme juridique : SICAV de droit luxembourgeois
Directive : UCITS IV
Classification AMF : -
Indice Reference : 100% MSCI EMU
Eligible au PEA : Oui
Devise : EUR
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
Code ISIN : LU1565312862
Code Bloomberg : CPESFEA LX
Durée minimum de placement recommandé : 5 ans

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 167,35 (EUR)
Actif géré : 378,99 (millions EUR)
Derniers coupons versés : -

ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire / Valorisateur : CACEIS Bank, Luxembourg Branch / CACEIS Fund Administration Luxembourg

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

Fréquence de valorisation : Quotidienne
Heure limite d'ordre : 14:00
VL d'exécution : J
Date de valeur souscription / Date de valeur rachat : J+2 / J+2
Minimum 1ère souscription : 1 dix-millième part(s)/action(s)
Minimum souscription suivante : 1 dix-millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (max) / Frais de sortie (max) : 0,00% / 0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : 2,95%
Commission de surperformance : Oui

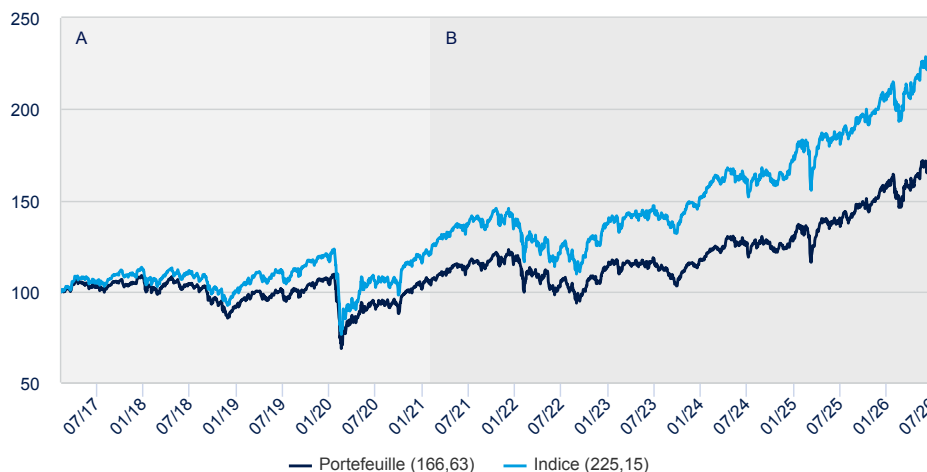
Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

L'objectif d'investissement du fonds est de surperformer les marchés actions de la zone euro sur le long terme (5 ans minimum), en sélectionnant des actions d'entreprises de la zone euro engagées dans la lutte contre le changement climatique. Le processus d'investissement intègre également des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E, S et G – soit collectivement ESG).

ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, le Compartiment a été géré sur la base d'une politique d'investissement différente de celle actuellement en vigueur.

B : Depuis le début de cette période, le Compartiment applique la nouvelle politique d'investissement.

PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) *

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 30/06/2026	3 mois 30/04/2026	1 an 31/07/2025	3 ans 31/07/2023	5 ans 30/07/2021	Depuis le 13/03/2017
Portefeuille	9,62%	-2,42%	5,47%	20,04%	12,23%	7,93%	5,59%
Indice	11,93%	-0,52%	7,92%	21,50%	15,28%	10,50%	9,03%
Ecart	-2,31%	-1,90%	-2,45%	-1,46%	-3,05%	-2,57%	-3,44%

* Les données supérieures à un an sont annualisées.

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) *

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	22,64%	7,29%	10,84%	-13,09%	17,69%	-3,57%	21,00%	-16,20%	-	-
Indice	23,70%	9,49%	18,78%	-12,47%	22,16%	-1,02%	25,47%	-12,71%	-	-
Ecart	-1,06%	-2,20%	-7,94%	-0,62%	-4,47%	-2,56%	-4,47%	-3,49%	-	-

* Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

ANALYSE DU RISQUE (Source : Fund Admin) *

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	13,06%	12,61%	14,13%	16,51%
Volatilité de l'indice	11,96%	12,37%	14,51%	17,57%
Ratio d'information	-0,56	-1,23	-0,95	-1,01
Tracking Error ex-post du portefeuille	2,85%	2,59%	2,80%	3,44%

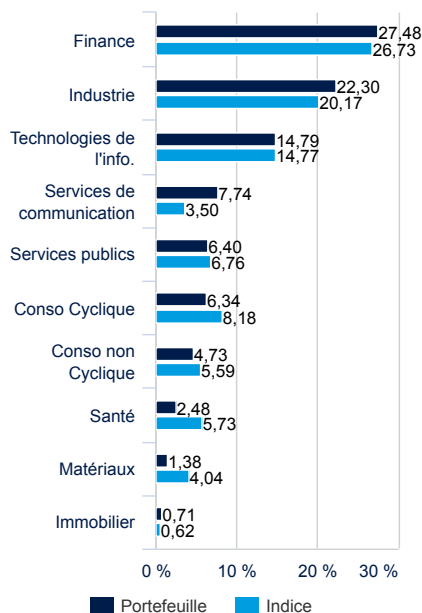
* Données annualisées

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE (Source : Groupe Amundi)

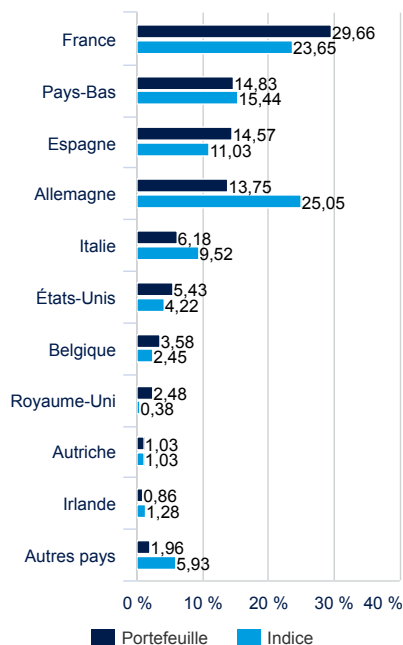
REPARTITION SECTORIELLE

(Source : Groupe Amundi) *



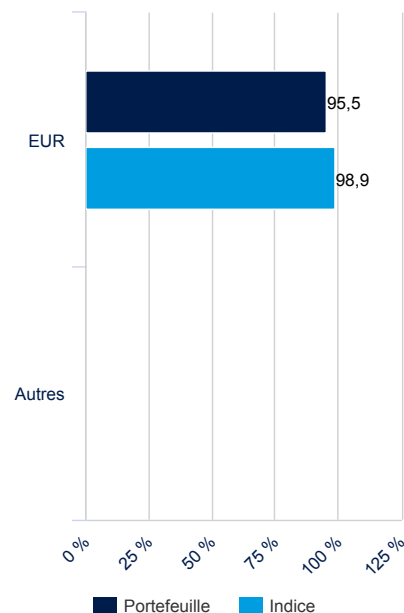
REPARTITION GEOGRAPHIQUE

(Source : Groupe Amundi)



EXPOSITION PAR DEVISE

(Source : Groupe Amundi) **



* En pourcentage de l'actif

** En pourcentage de l'actif – avec couverture de change

RATIOS D'ANALYSE

(Source : Groupe Amundi)

Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)

% Moyenne + Petite capitalisation

% Grande capitalisation

PER annuel anticipé

Prix sur actif net

Prix sur cashflow

Taux de rendement (en %)

Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)

Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)

	Portefeuille	Indice
Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)	155,80	128,04
% Moyenne + Petite capitalisation	15,27	26,20
% Grande capitalisation	84,73	73,80
PER annuel anticipé	15,70	14,89
Prix sur actif net	2,46	2,45
Prix sur cashflow	12,12	11,50
Taux de rendement (en %)	2,77	2,95
Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)	15,95	12,56
Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)	8,11	7,19

Nombre d'émetteurs (hors liquidités)

49

Liquidités en % de l'actif

2,23%

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

(Source : Groupe Amundi) *

	Secteur	Poids (PTF)	Ecart / Indice
ASML HOLDING NV	Technologies de l'info.	9,09%	0,75%
BANCO SANTANDER SA MADRID	Finance	6,21%	3,59%
SIEMENS AG-REG	Industrie	4,57%	1,45%
SCHNEIDER ELECT SE	Industrie	4,36%	2,03%
INTESA SANPAOLO	Finance	3,69%	2,33%
SOCIETE GENERALE	Finance	3,68%	2,91%
KBC GROUP NV	Finance	3,58%	3,16%
IBERDROLA SA	Services publics	3,51%	1,61%
BNP PARIBAS	Finance	2,71%	1,09%
AIRBUS SE PARIS	Industrie	2,57%	0,76%

* Hors OPC

EQUIPE DE GESTION

**Alexandre Blein**

Gérant de portefeuille

**Gaël Des Prez de la Morlais**

Gérant de portefeuille

COMMENTAIRE DE GESTION

L'éolien fait partie des technologies de production propre d'électricité, au même titre que le solaire. Si l'Europe a perdu la guerre industrielle sur les panneaux solaires, dominés de façon outrancière par les entreprises chinoises, ce n'est pas (encore ?) le cas sur les éoliennes. Les ordres de grandeur sont néanmoins clairement en faveur de la Chine : le pays continent a, à lui seul, installé 120Gw de capacité éolienne en 2025 (70% des capacités mondiales), alors que l'Europe n'en installait que...20. Et le premier acteur, Goldwind, en a installé à lui seul 30 contre seulement 14,5 pour Vestas, le premier européen.

Se pose la question de la consolidation du secteur, alors que les effets taille sont cruciaux dans ces industries, sur la recherche et développement ou le levier sur la rentabilité que constitue l'entretien des installations. Elle est d'autant plus prégnante que l'écart de prix entre les produits européens et chinois sur les marchés non protégés peut aller jusqu'à 40%, et que la course à la taille est un sujet de rentabilité et d'efficacité. Il faudra pour que cette consolidation se produise que l'Europe abandonne son diktat en faveur des consommateurs et réfléchisse en termes de part de marché au niveau mondial et non plus européen.

Qui a dit que l'été était une période tranquille en bourse ?

Le mois de juillet finit sur une note globalement inchangée, mais les mouvements sous-jacents auront été très importants : d'un point de vue macro-économique et géopolitique, la situation en Iran s'est de nouveau dégradée, conduisant à une nouvelle envolée du prix du pétrole qui a des conséquences en termes d'inflation. BCE et Fed font le même constat, ne remontent pas leurs taux (cette fois ci), mais le marché apprécie différemment les deux réunions : Kevin Warsh avait réussi initialement à convaincre les marchés de sa volonté de contrôler l'inflation et d'augmenter les taux si besoins, contrairement au mandat fixé par le président Trump, mais cette réunion et les dissensions internes créent des doutes sur ses volontés réelles, ce qui fait fortement remonter les taux américains. Inflation qui n'est pas aidée par les nouveaux droits de douane décrétés par le président américain. Comme dans le même temps la devise japonaise continue à se déprécier significativement, la fin du mois a vu la première intervention conjointe massive des banques centrales américaines et japonaises pour soutenir le yen. La Chine de son côté fait face à une économie toujours atone, mais avance ses pions à l'export, surtout vers l'Europe et les émergents, et se positionne face aux Etats-Unis sur l'IA.

Les marchés actions ne sont pas en reste : depuis plusieurs mois, la thématique IA, associé à des dépenses d'investissement considérables, tire le marché ainsi que tous les dérivés associés aux moyens de mettre en place datacenters et connexion, de l'électrification à la génération électrique en passant par l'immobilier spécialisé. Le marché a exagéré cette tendance, jusqu'à la création d'ETF leveragé sur des titres individuels en Corée, permettant à des particuliers de spéculer avec un effet de levier sur la hausse des cours qui semblait infinie. Les arbres ne montant pas jusqu'au ciel, s'est finalement posée la question – essentielle- de la rentabilité espérée de ces investissements. Compte tenu de leur ampleur, elle semble lointaine, alors que la Chine commence à déployer des modèles open-source et contourne les sanctions américaines sur l'export de technologies en travaillant à développer ses propres compétences, des puces aux machines de lithographie dont on pensait qu'elles étaient l'apanage de quelques sociétés occidentales ou coréennes. Le retournement brutal du sentiment a nettoyé les positions spéculatives des particuliers et conduit certains fonds spécialisés comme Situational Awareness à des ventes forcées et une quasi-faillite avant que Citadel ne les rachète.

Dans cet univers mouvant, les publications de résultat tiennent leur promesses : les valeurs américaines surprennent positivement, les hyperscalers continuent à générer des cash flow impressionnants, au total sur le second trimestre la progression des résultats déjà annoncés aux Etats-Unis sera proche de 30% et de 14% en médian, et les entreprises restent optimistes sur leurs perspectives.

Le MSCI EMU finit à -0.6% le mois de juillet, malgré le rebond de l'énergie (TotalEnergies +12.3%, Eni +16.3%) et les publications financières rassurantes (BBVA +10.7%, ING +10%, Intesa +9.2%). C'est essentiellement le secteur de la technologie et toutes les valeurs liées à la chaîne de valeur des semi-conducteurs qui tirent l'indice à la baisse : ASML (-16.6%, Infineon (-24.5%), Nokia (-30.9%), Nebius (-31.5%) ou STM (-29.2%) illustrent ces prises de bénéfices.

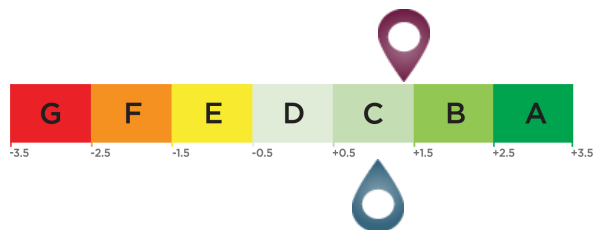
Sur le mois, CPR Invest Climate Euro abandonne 2,2%, pénalisé par l'ensemble des secteurs à l'exception des services de communication. La hausse du secteur pétrolier dont nous sommes absent, les prises de bénéfices sur l'électrification et la génération renouvelable, ou la baisse des valeurs de technologie expliquent l'essentiel de la correction.

Sur le mois, nous avons considérablement allégé notre exposition aux semi-conducteurs (STM, Infineon) mais sommes revenus post correction sur ASML, vendu notre position en BMW pour nous repositionner sur Valeo dont les produits pourraient être utilisés dans le refroidissement des datacenters, renforcé après la correction les valeurs d'électrification excessivement sanctionnées (Prysmian, Schneider, Siemens) et diversifié nos investissements en augmentant nos expositions à des valeurs financières (Santander, Intesa, SG), de défense (CSG) ou de services aux collectivités (Iberdrola).

Nous parlons souvent de l'évolution du mix énergétique, de la croissance de l'électrification, et de la contribution des renouvelables à la production d'électricité. La Chine reste le premier émetteur de gaz à effets de serre, du fait de sa taille, de sa population, de sa croissance et de son industrialisation. Dans un souci d'indépendance géostratégique, les autorités ont misé depuis longtemps sur les renouvelables et le nucléaire, et leurs efforts commencent à porter leurs fruits : sur le premier semestre 2026, la part de la production d'électricité à base de charbon est passée pour la première fois sous les 50%, à 49,7%, pour 2,5tr kWh. En face, les renouvelables ont vu leur production progresser de 16,8% à 1,2tr kWh, soit près d'un quart de la production d'électricité. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour le climat, même si beaucoup reste encore à faire.

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG: 100% MSCI EMU

Score du portefeuille d'investissement: 1,35

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 1,04**Lexique ESG****Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)

Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires...).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

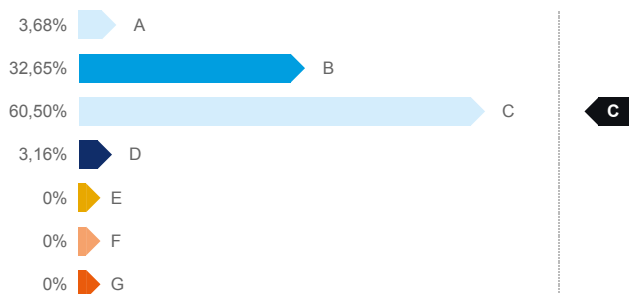


NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG

100% MSCI EMU NR Close

Répartition du portefeuille par notation ESG¹

Scores et Notes ESG

E Score
S Score
G Score
Score ESG moyen
Note ESG moyenne

Portefeuille	Indice
1,22	0,94
1,20	0,94
0,90	0,63
1,35	1,04
C	C

Couverture de l'analyse ESG¹ (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	49
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

MorningstarSustainabilityRatingDate : 31/05/2026

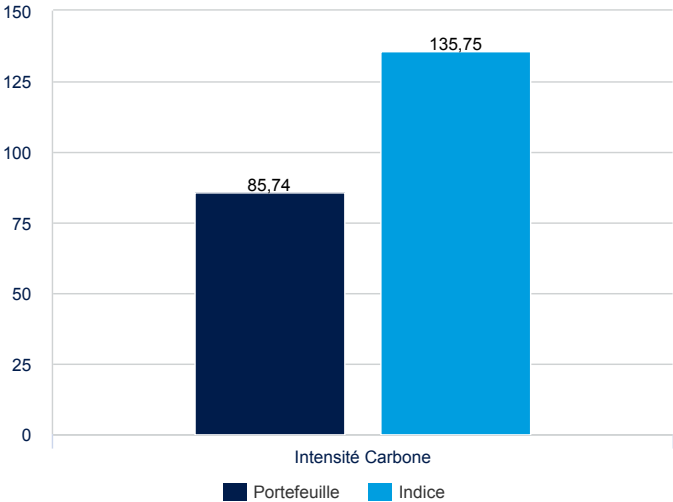
¹ Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

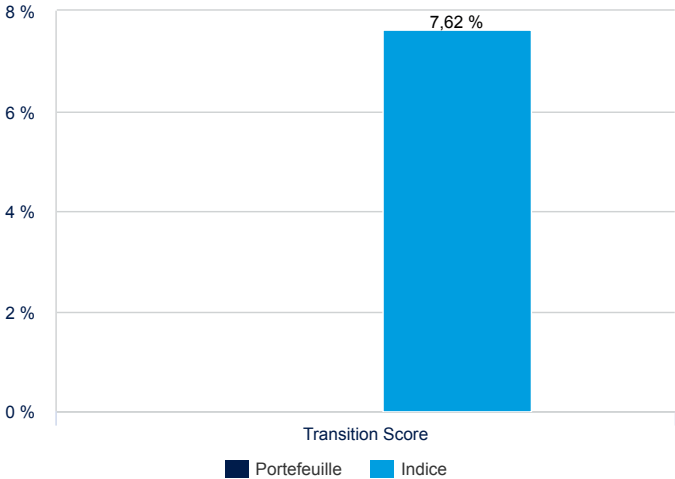
En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
Source : Trucost

ENVIRONNEMENT : Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (%)

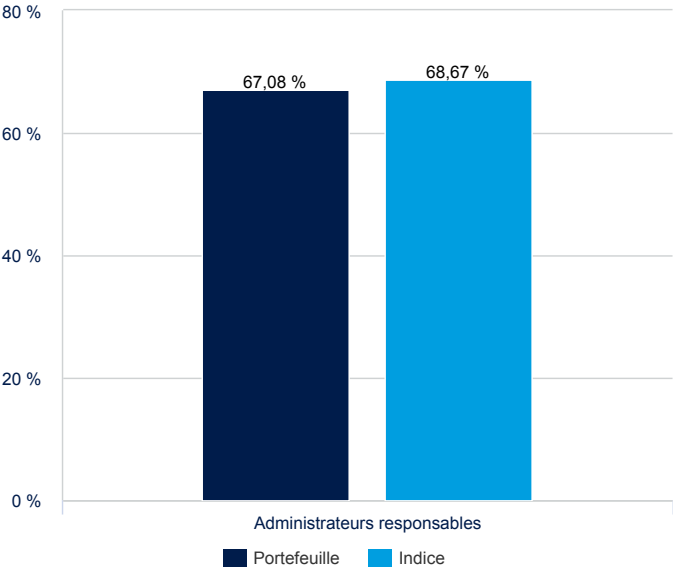


Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Source : SBTi, CDP

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 99,83% 99,84%

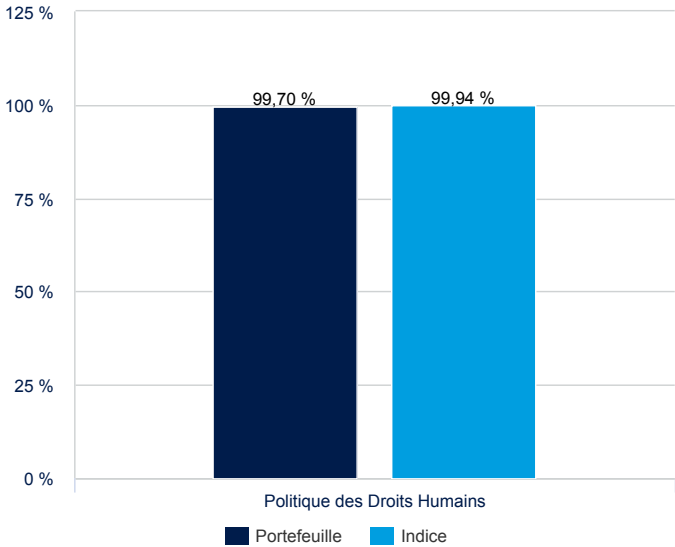
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 100%

GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 97,45% 99,79%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 97,45% 99,79%

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :

Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.

Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone : L'ampleur des investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone dans le portefeuille est déterminé en calculant la somme des pondérations de ces entreprises qui n'ont pas soumis d'objectif SBTi ou CDP. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.